FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'édition :	Date de révision :	Mise à jour :	Visa :
05/02/2018	/	0	

Skuff Vert e-liquide
50 MG/ML de CANNABINOIDES

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit Skuff Vert 500
Fournisseur CBDIS
Taux ne nicotine : 0mg
Taux de cannabinoides : 50mg/mL
Marque : Greeneo
Arôme : Résineux
Téléphone : 01 80 91 74 13
Numéro d'appel d'urgence INRS +33 (0)1 45 42 59 59
Mail : contact@cbd-greeneo.com

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

1) **Qualification de la substance ou du mélange**
Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus, catégorie 2 (Repr. 2, H361)
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2) Eléments d'étiquetages conformément à la directive 1272/2008CE.

Mention avertissement :
Pas de danger à signaler
Identification du produit :
Pas de danger à signaler
Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :
Pas de danger à signaler.

III. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Melange :
Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006
Aucun composant à indiquer selon (CE) 1272/2008 (CLP).

IDENTIFICATION	NOM	CLASSE DANGER (CE) 1272/2008	%
CAS : 13956-29-1 EC : 200-659-6	CANNABIDIOL	GHS08 Wng Acute Tox. 4, H302 Repr. 2, H361	5 ≤ x <10

Date d'édition : 05/02/2018	Date de révision : /	Mise à jour : 0	Visa :

CAS : 56-81-5 EC : 200-289-5	GLYCEROL	/	25 ≤ x < 50

IV. PREMIERS SECOURS

Si le moindre problème respiratoire se manifeste ou dans le doute, informer un docteur et lui montrer les informations de cette fiche sécurité.

Contact avec la peau
Contact avec les yeux Rincer abondamment avec un flux d'eau courante, ouvrir les paupières. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion Boire beaucoup d'eau.
Inhalation

Les symptômes et effets les plus importants, aigus et différés
Inhalation
Pas attendu

Skin contact
Exposition à long terme : il peut y avoir de légères irritations au point de contact.

Eye contact
Il peut y avoir des irritations ou des rougeurs.

Ingestion
Ingestion en grande quantité : nausée, irritation de la gorge.

Indication du traitement médical immédiat et spécial requis
Traitement symptomatique.

V. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Extincteur à gaz carbonique, à poudre ou à mousse.
Contre-indication Jet d'eau direct

Mesure de protection dans la lutte contre l'incendie Eviter l'inhalation des vapeurs d'incendie. Porter un appareil respiratoire. Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposées aux flammes.

Conseils pour les pompiers
Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection couvrant entièrement le corps. Ne pas laisser le produit d'extincteur d'incendie contaminé se répandre dans les égouts ou les eaux de surface et souterraine.

VI. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles Le mélange n'est pas inflammable. Ne pas fumer.
Précaution pour l'environnement Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.
Méthode de nettoyage

Date d'édition :	Date de révision :	Mise à jour :	Visa :
05/02/2018	/	0	

VII. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Ne pas fumer
Stockage **A** l'abri de l'air, de la lumière, à température stable et modérée.
Durée de vie

VIII. CONTROLE DE L'EXPOSITION ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)
Pas de mesure particulière de protection individuelle.

Protection des yeux/du visage Éviter le contact avec les yeux.
Protection des mains Pas de protection particulière
Protection du corps Pas de protection particulière

IX. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence Liquide trouble
Couleur ND
Odeur Résineuse
Point éclair en °C (cuve fermée) >100°C
Densité à 20°C 1.10 ± 0.01

X. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité Pas de modifications significatives dans les conditions normales de stockage.
Réactivité Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter Température excessive et source d'ignition.
Matières à éviter Eviter le contact ou la contamination avec les acides forts et les agents oxydants.

XI. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigue
Pas de toxicité avérée

Corrosion/irritation cutanée
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation cutanée et respiratoire
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Date d'édition : 05/02/2018	Date de révision : /	Mise à jour : 0	Visa :

Mutagénecité des cellules germinales
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Carcinogénécité
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité sur la reproduction
Suspecté de nuire à la fertilité ou de l'enfant à naître.

Toxicité pour des organes cibles spécifiques – exposition simple
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour des organes cibles spécifiques – exposition répétée
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par inhalation
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :
/

Substances décrites dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) :
/

XII. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Eviter la contamination des sols, des eaux de surfaces et souterraines. Biodégradabilité non déterminée.

XIII. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthode de traitement des déchets
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

XIV. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route ADR/RID :
Numero UN : /
Classe : /
Groupe d'emballage : /

Transport maritime IMDG :
Numero UN : /
Classe : /
Groupe d'emballage : /

Transport aérien IATA :
Numero UN : /
Classe : /

Date d'édition :	Date de révision :	Mise à jour :	Visa :
05/02/2018	/	0	

Groupe d'emballage : /

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Aucune donnée disponible.

XV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

XVI. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Libellé des phrases H, EUH et des phrases R mentionnés à la section 3 :

H200 – Explosif instable.
H201 – Explosif; danger d'explosion en masse.
H202 – Explosif; danger sérieux de projection.
H203 – Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection.
H204 – Danger d'incendie ou de projection.
H205 – Danger d'explosion en masse en cas d'incendie.
H220 – Gaz extrêmement inflammable.
H221 – Gaz inflammable.
H222 – Aérosol extrêmement inflammable.
H223 – Aérosol inflammable.
H224 – Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225 – Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 – Liquide et vapeurs inflammables.
H228 – Matière solide inflammable.
H240 – Peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H241 – Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H242 – Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H250 – S'enflamme spontanément au contact de l'air.
H251 – Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
H252 – Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.
H260 – Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H261 – Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H270 – Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
H271 – Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H272 – Peut aggraver un incendie; comburant.
H280 – Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H281 – Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.

H290 – Peut être corrosif pour les métaux.
H300 – Mortel en cas d'ingestion.
H301 – Toxique en cas d'ingestion.
H302 – Nocif en cas d'ingestion.
H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310 – Mortel par contact cutané.
H311 – Toxique par contact cutané.
H312 – Nocif par contact cutané.
H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 – Provoque une irritation cutanée.
H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 – Provoque des lésions oculaires graves.
H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 – Mortel par inhalation.
H331 – Toxique par inhalation.
H332 – Nocif par inhalation.
H334 – Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 – Peut irriter les voies respiratoires.
H336 – Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340 – Peut induire des anomalies génétiques qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
H341 – Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350 – Peut provoquer le cancer.
H351 – Susceptible de provoquer le cancer.
H360 – Peut nuire á la fertilité ou au fœtus.
H361 – Susceptible de nuire á la fertilité ou au fœtus.
H362 – Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H370 – Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371 – Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H372 – Risque avéré d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373 – Risque présumé d'effets graves pour les organes á la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413 – Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

EUH 001 – Explosif à l'état sec.
EUH 006 – Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
EUH 014 – Réagit violemment au contact de l'eau.
EUH 018 – Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
EUH 019 – Peut former des peroxydes explosifs.
EUH 044 – Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
EUH 029 – Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.
EUH 031 – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH 032 – Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
EUH 066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH 070 – Toxique par contact oculaire.
EUH 071 – Corrosif pour les voies respiratoires.
EUH 059 – Dangereux pour la couche d'ozone.
EUH 201 – Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants.
EUH 201A – Attention! Contient du plomb.
EUH 202 – Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

Date d'édition : 05/02/2018	Date de révision : /	Mise à jour : 0	Visa :

EUH 203 – Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.
EUH 204 – Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
EUH 205 – Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
EUH 206 – Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
EUH 207 – Attention! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l'utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respectez les consignes de sécurité.
EUH 208 – Contient. Peut produire une réaction allergique.
EUH 209 – Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation.
EUH 209A – Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.
EUH 210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH 401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Abréviations :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses pour la Route.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods.
IATA : International Air Transport Association.
OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous good by rail.
WGK : Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).